

Le suicide d'un prêtre à Rambouillet pointe des dysfonctionnements dans l'Eglise catholique

Article réservé aux abonnés

François de Foucauld, curé dans le diocèse de Versailles, s'est donné la mort la semaine dernière. Opposé à un groupe de fidèles qui critiquait sa gestion de la paroisse, il disait ne pas être clairement soutenu par sa hiérarchie.

François de Foucauld n'aura jamais 50 ans. Prêtre du diocèse de Versailles, il s'est donné la mort quelques jours avant son anniversaire dans la forêt de Rambouillet (Yvelines). Son corps a été retrouvé, en fin de semaine dernière, par la gendarmerie. Pour les obsèques qui ont lieu, vendredi après-midi, dans l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, sa famille, accablée de chagrin et en colère contre sa hiérarchie, a exigé que l'évêque Luc Crépy, à la tête du diocèse de Versailles, ne soit pas présent. «*Nous respectons le choix et la douleur de ses proches*», dit-on sobrement dans l'entourage du prélat.

Pour ses proches, le geste tragique de François de Foucauld, au cœur d'un conflit avec un groupe de fidèles de la paroisse de Bois-d'Arcy depuis quatre ans, révèle les dysfonctionnements de l'exercice du pouvoir au sein de l'Eglise catholique. Sur les réseaux sociaux, où pro et anti se déchirent, le débat s'est envenimé, donnant une ampleur nationale à l'affaire. En quelques jours, celle-ci est devenue l'emblème des abus d'autorité et de la souffrance au travail des prêtres qui disposent de peu de recours juridique, n'étant pas protégés par le droit du travail comme les autres salariés.

«Il a été suicidé par l'évêque»

«*Je souhaite que la lumière soit faite car je veux pour mes enfants une Eglise belle et rayonnante*, écrit sur sa page Facebook Nicolas Jourdier, le meilleur ami de François de Foucauld. *Nos prêtres sont dans leur immense majorité des personnes extraordinaires. [...] Nous ne devons pas laisser des personnes malhonnêtes salir leur sacerdoce.*» A Libération, Jacques Grandchamp des Raux, l'oncle maternel du prêtre, soutient que «*François ne s'est pas suicidé mais il a été suicidé par l'évêque*». Luc Crépy n'a, lui, pas l'impression, selon son entourage, «*d'avoir failli à son devoir*», mais d'avoir essayé jusqu'au bout «*de tendre la main*» au prêtre et «*de l'écouter*».

Connu pour être «*un bon vivant*» et avoir un «*caractère trempé*», Foucauld était entré dans les ordres il y a dix-huit ans, après des études de droit. En 2014, il avait été chargé de reprendre en main la paroisse de Bois-d'Arcy, réputée peu facile. «*Il y a fait de belles choses*», reconnaît aujourd'hui le diocèse de Versailles. Mais il s'est trouvé vite en butte, d'après ses proches, à un petit groupe de paroissiens qui y dirigeait beaucoup d'activités.

Exerçant son rôle de curé de paroisse, Foucauld, après sa nomination, impose ses vues et écarte des fidèles de certaines responsabilités. La situation se tend et des lettres de dénonciation parviennent à l'évêché de Versailles. «*Pendant un de ses sermons, un paroissien était même intervenu dans l'Eglise*», raconte l'un des amis du prêtre. Selon Nicolas Jourdier, François de Foucauld, confronté à ce qu'il considère comme du harcèlement, consulte, à l'automne 2020, une avocate qui lui conseille de proposer une médiation, laquelle tourne court.

Des documents accusateurs

Le curé entame ensuite une grève de la faim pour avoir accès aux documents qui l'accusent et réclamer un audit de sa paroisse. Sa demande est acceptée. Mais le rapport issu de cet audit, remis au printemps 2021 et que *Libération* a pu consulter, le met gravement en cause même s'il relève aussi des points positifs de son action. Il relaie notamment des «*bruits qui vont bon train*» faisant état d'une possible liaison avec une paroissienne qui a pris des responsabilités à ses côtés (un fait démenti par son entourage), des attitudes de «*gourou*», une mauvaise gestion financière... Entre-temps, le diocèse de Versailles a changé d'évêque. Auparavant en poste au Puy-en-Velay (Haute-Loire), Luc Crépy a pris la succession, au début de 2021, d'Eric Aumônier qui a donné sa démission avant même d'avoir atteint 75 ans, âge de la retraite pour les évêques. Sur place, la situation est complexe notamment à cause du poids des milieux traditionalistes, fortement implantés dans le diocèse de Versailles.

Pour ce qui concerne l'affaire François de Foucauld, le rapport de l'audit est distribué, selon l'entourage de Crépy, à une dizaine de personnes, qui constituent le conseil épiscopal traitant des affaires du diocèse. Par la suite, le combat de Foucauld se focalise sur le fait d'être réhabilité. Il veut, selon son entourage, laver son honneur. Le prêtre publie, en décembre 2021, [une tribune dans la Croix pour dénoncer les abus de pouvoir dans l'Eglise catholique](#) : «*La parole est enfermée, écrit-il. C'est trop souvent un petit cercle de clercs et de laïcs autour de l'évêque qui s'arrogent le dernier mot. [...] Si l'Eglise demande une obéissance dans l'exercice d'un ministère, elle doit laisser en contrepartie aux clercs et aux laïcs une part d'initiative dans l'exercice de cette obéissance.*»

Relations tendues

De son côté, Luc Crépy désavoue assez rapidement le rapport de manière très ferme. Après plusieurs semaines de négociations, les deux parties tombent d'accord sur un texte signé par l'évêque. «*Je reconnais sincèrement que ce rapport contient des propos blessants à l'égard du père François de Foucauld. [...] Je ne fais aucunement miennes et dénonce les paroles qui qualifiaient un comportement de gourou*», y précise, entre autres, Luc Crépy. Selon l'entourage de ce dernier, il est distribué, le 13 mai, au conseil épiscopal.

Mais les relations se tendent à nouveau. Quelques lignes ont été ajoutées au texte avant d'être remis au conseil épiscopal. Elles pointent notamment qu'il ne peut servir à «*engager aucune procédure contentieuse*» et qu'il doit rester dans le «*respect de la stricte confidentialité*». Pour François de Foucauld, l'évêque aurait renié sa parole donnée à travers cet ajout. Il était acquis, selon une source proche des négociations, que le texte ne devait pas être rendu public mais distribué aux personnes ayant connaissance du rapport d'audit. Selon l'entourage de Crépy, les discussions se poursuivaient aussi pour que le prêtre, sans poste depuis septembre 2021, obtienne une nouvelle affectation. Cette version est contestée par ses proches : «*Ce qui a écrasé François*, écrit ainsi son ami Nicolas Jourdié dans un post sur Facebook, *c'est ce parjure de l'évêque qui exige que la lettre [...] qui avait été si longuement négociée, reste strictement confidentielle.*»

[Le suicide d'un prêtre à Rambouillet pointe des dysfonctionnements dans l'Eglise catholique – Libération \(liberation.fr\)](#)